

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 72-1363/SG/CG fixant les mesures de protection de la faune et des fonds sous-marins.

n° 72-1363/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE L'INFORMATION ET DU TOURISME

Date de publication
20 septembre 1972

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1972

Date du numéro
25 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Page 354, 2e colonne,

art. 2

Au lieu de : « Réserve de Tadjourah, délimitée à l'est par Ras-Ali et à l'ouest par la pointe ouest du site de Seik-Komaytou »,
Lire : « Réserve de Tadjourah, délimitée à l'ouest par Ras-Ali et à l'est par la pointe ouest du site de Seik-Komaytou ». Le reste sans changement.